



GWS Coupon Callable Mars 2026

CE PRODUIT EST UNE ALTERNATIVE À UN PLACEMENT DYNAMIQUE DE TYPE TAUX

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et une protection⁽¹⁾ du capital à la Date d'Échéance ou en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur.

Période de commercialisation : du 02/12/2025 au 27/03/2026. L'Émetteur se réserve le droit de mettre fin à la période de commercialisation du produit sans préavis et à tout moment avant la fin de la période de commercialisation.

Code ISIN : FR4CIBFS9960

Durée d'investissement conseillée : 12 ans, hors cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur.

Éligibilité : Contrats d'assurance-vie, de retraite PERin ou contrats de capitalisation. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.

Émetteur et Garant de la formule : Titre de créance complexe émis par Crédit Agricole CIB Financial Solutions, véhicule d'émission de droit français, offrant une garantie de la formule donnée par Crédit Agricole CIB⁽²⁾. L'investisseur supporte le risque de défaut et de faillite de l'Émetteur et le risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. Crédit Agricole S.A. pourra être substitué à Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en qualité de Garant de la formule, sans le consentement des investisseurs.

Placement financier destiné à des clients non professionnels

**VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.
LES RISQUES ASSOCIÉS À CE PRODUIT SONT DÉTAILLÉS DANS CETTE BROCHURE. CE DOCUMENT N'A PAS ÉTÉ RÉDIGÉ PAR L'ASSUREUR.**

(1) Le remboursement à la Date d'Échéance s'entend brut, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement.

(2) Notations de crédit au 18/11/2025 : Moody's A1 ; Fitch Ratings AA- ; Standard & Poor's A+. Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant de la formule. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit.

Objectifs d'investissement

L'investisseur est exposé au taux EURIBOR 12M. Afin de bénéficier d'un remboursement du capital à la Date d'Échéance quelle que soit la valeur du taux EURIBOR 12M, l'investisseur accepte de limiter ses potentiels gains (Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ maximum de 7,01%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net maximum de 5,94%). Veuillez vous référer à la page 9 pour la description du taux EURIBOR 12M.

Points clés

- ❖ **Un coupon inconditionnel⁽¹⁾ de 1,8125% enregistré à l'issue des trimestres 1 à 8. La somme des coupons inconditionnels enregistrés est versée en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur ou à la Date d'Échéance selon les cas.**
- ❖ **Un objectif de coupon conditionnel trimestriel de 2,00%⁽¹⁾ enregistré à l'issue des trimestres 9 à 48, si à une Date de Constatation Trimestrielle⁽²⁾, le taux EURIBOR 12M est inférieur ou égal à 3,00%. La somme des coupons conditionnels enregistrés est versée en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur ou à la Date d'Échéance selon les cas.**
- ❖ **Une possibilité de remboursement anticipé activable au gré de l'Émetteur à l'issue des trimestres 8 à 47, après une période de notification de 5 jours ouvrés minimum, offrant un remboursement de l'intégralité du capital initial.**
- ❖ **Un remboursement de l'intégralité du capital initial⁽¹⁾ à la Date d'Échéance ou en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur.**

Les Taux de Rendement Annuels (TRA) mentionnés dans cette brochure sont calculés pour un investissement à 1 000 euros le 27/03/2026 et une détention jusqu'à la Date d'Échéance ou, selon le cas, la Date de Remboursement Anticipé. Les Taux de Rendement Annuels s'entendent hors défaut de paiement, faillite de l'Émetteur et / ou du Garant de la formule ou mise en résolution du Garant de la formule. Ces Taux de Rendement Annuels ne correspondent donc pas nécessairement aux rendements effectifs obtenus par les investisseurs sur leur placement. En cas de vente du titre avant ces dates, les Taux de Rendement Annuels peuvent être supérieurs ou inférieurs à ceux indiqués dans cette brochure.

De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital. Les Taux de Rendement Annuel Nets présentés sont nets des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, de retraite PERin ou de capitalisation (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% annuel) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de retraite PERin pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller. Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du produit « GWS Coupon Callable Mars 2026 », soit 1 000 euros. Le produit est proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie, de retraite PERin ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du produit et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie, de retraite PERin ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé.

- (1) Les montants, gains et Taux de Rendement Annuels Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de retraite PERin ou de capitalisation, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf défaut de paiement, faillite de l'Émetteur et / ou du Garant de la formule ou mise en résolution du Garant de la formule. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (tels que la valeur du taux EURIBOR 12M, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.
- (2) Veuillez vous référer au tableau récapitulant les caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

Avantages et inconvénients

Avantages

- ❖ Un coupon inconditionnel⁽¹⁾ de 1,8125% enregistré à l'issue des trimestres 1 à 8. **La somme des coupons inconditionnels enregistrés est versée en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur ou à la Date d'Échéance selon les cas.**
- ❖ Un coupon conditionnel⁽¹⁾ de 2,00% enregistré à l'issue des trimestres 9 à 48, si à une Date de Constatation Trimestrielle⁽²⁾, le taux EURIBOR 12M est inférieur ou égal à 3,00%. **La somme des coupons conditionnels enregistrés est versée en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur ou à la Date d'Échéance selon les cas.**
- ❖ **Une possibilité de remboursement anticipé activable au gré de l'Émetteur à l'issue des trimestres 8 à 47**, après une période de notification de 5 jours ouvrés minimum, offrant un remboursement de l'intégralité du capital initial.
- ❖ Un remboursement du capital⁽¹⁾ à la Date d'Échéance ou en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur, quelle que soit la valeur du taux EURIBOR 12M.

Inconvénients

- ❖ **Le produit présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie.** La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. En cas de revente des titres de créance avant la Date d'Échéance, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital peut être partielle ou totale. Le cadre d'investissement du produit étant un contrat d'assurance-vie, de retraite PERin ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur Date d'Échéance.
- ❖ **L'Émetteur peut rappeler le produit par anticipation à l'issue des trimestres 8 à 47. Par conséquent, le produit comporte un risque de réinvestissement.** En effet, en cas de remboursement par anticipation du produit par l'Émetteur, le rendement proposé pour renouveler un investissement sur les dates résiduelles serait moins favorable. Plus les taux d'intérêts baisseront par rapport au rendement du produit, plus la probabilité de remboursement anticipé du produit sera importante. De même, plus la baisse de taux sera importante plus le risque de réinvestissement sera important.
- ❖ L'investisseur est exposé à un éventuel défaut (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) de l'Émetteur et à un risque de défaut de paiement, de faillite de l'Émetteur et / ou du Garant de la formule ainsi que de mise en résolution du Garant de la formule.
- ❖ Selon la valeur du taux EURIBOR 12M aux Dates de Constatation Trimestrielle⁽²⁾, du trimestre 9 à 48, l'investisseur peut ne recevoir aucun coupon conditionnel.
- ❖ L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut durer de 8 trimestres à 48 trimestres.
- ❖ Mécanisme de plafonnement des gains (Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ maximum de 7,01%, correspondant à un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ maximum de 5,94%).

(1) Les montants, gains et Taux de Rendement Annuels Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de retraite PERin ou de capitalisation, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf défaut de paiement, faillite de l'Émetteur et / ou du Garant de la formule ou mise en résolution du Garant de la formule. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (tels que la valeur du taux EURIBOR 12M, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

(2) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

(3) Veuillez vous référer à la page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net.

Facteurs de risques

Crédit Agricole CIB recommande, conformément à l'Article 14 du Règlement délégué (UE) 2019/979, de lire attentivement la rubrique « facteurs de risque » du Prospectus de Base. Le produit, en raison de sa nature, est caractérisé par un degré de risque élevé qui est lié notamment aux risques suivants.

- **Risque de perte en capital en cours de vie** : L'investisseur est exposé à un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie, notamment en cas de revente des titres avant la Date d'Échéance ou de la survenance de certains événements exceptionnels pouvant entraîner un remboursement anticipé des titres à leur juste valeur de marché. Cette juste valeur de marché est déterminée de manière discrétionnaire par l'Agent de Calcul conformément à la Documentation Juridique des titres. Il est alors impossible de mesurer a priori le gain ou la perte, la valeur de marché des titres dépendant alors des paramètres de marché du jour.
- **Risque sur le gain ou l'intérêt** : Les titres peuvent ne pas verser de coupon conditionnel. L'investisseur accepte de limiter ses gains.
- **Risque de crédit sur l'Émetteur et/ou le Garant de la formule** : L'investisseur est exposé au risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi qu'au risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule, qui peuvent entraîner une perte en capital. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaut probable ou certain du Garant de la formule, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer la totalité ou une partie du montant dû par le Garant de la formule ou de recevoir, le cas échéant, un autre instrument financier émis par le Garant de la formule (ou toute autre entité) en remplacement du montant dû. Les titres ne sont couverts par aucun fonds de compensation d'investisseurs. Les titres ne présentent pas de sûreté sur des actifs gagés pour le compte de l'investisseur.
- **Risque de marché** : La valeur de marché des titres en cours de vie évolue non seulement en fonction de la valeur du taux EURIBOR 12M, mais aussi en fonction d'autres paramètres comme par exemple la volatilité, les taux d'intérêt et de la qualité de crédit de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule. La valeur de marché des titres en cours de vie baisse si les taux d'intérêt augmentent ou si la qualité de crédit de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule se détériore, ce d'autant plus que la Date d'Échéance est lointaine. En outre la valeur de marché des titres en cours de vie peut connaître de fortes fluctuations.
- **Risque de liquidité** : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit en cours de vie et rendre la revente des titres difficile voire impossible. L'investisseur est alors exposé à un risque de perte en capital partielle ou totale.
- **Risque lié à l'inflation** : Le risque d'un taux réel (taux nominal corrigé de l'inflation) négatif est d'autant plus important que l'inflation est élevée. Ainsi, une hausse de l'inflation peut entraîner une perte de rendement réel pour les épargnants et les investisseurs. Les taux exprimés dans ce document sont des taux nominaux.
- **Risque de réinvestissement** : Le produit comporte un risque de réinvestissement. En effet, en cas de remboursement par anticipation du produit par l'Émetteur, le rendement proposé pour renouveler un investissement sur les dates résiduelles serait moins favorable. Plus les taux d'intérêts baisseront par rapport au rendement du produit, plus la probabilité de remboursement anticipé du produit sera importante. De même, plus la baisse de taux sera importante plus le risque de réinvestissement sera important.

Mécanisme de remboursement

Mécanisme d'enregistrement du coupon inconditionnel

- ❖ À l'issue des trimestres 1 à 8, un coupon inconditionnel⁽¹⁾ est enregistré. Il est égal à :

1,8125%

La somme des coupons inconditionnels enregistrés est versée en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur ou à la Date d'Échéance selon les cas.

Mécanisme d'enregistrement du coupon conditionnel

- ❖ À l'issue des trimestres 9 à 48, à la Date de Constatation Trimestrielle⁽²⁾, si le taux EURIBOR 12M est inférieur ou égal à 3,00%, un coupon conditionnel⁽¹⁾ est alors enregistré. Il est égal à :

2,00%

La somme des coupons conditionnels enregistrés est versée en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur ou à la Date d'Échéance selon les cas.

- ❖ Sinon le produit n'enregistre pas de coupon.

Mécanisme de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur

- ❖ À l'issue des trimestres 8 à 47, l'Émetteur peut décider de rappeler le produit par anticipation. L'investisseur sera notifié au minimum 5 jours ouvrés avant la Date de Remboursement Anticipé⁽²⁾ correspondante.
- ❖ Le produit prend fin et l'investisseur reçoit⁽¹⁾ à la Date de Remboursement Anticipé⁽²⁾ :

Le capital initial

+

la somme des coupons inconditionnels et conditionnels enregistrés

Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ maximum de 7,01%,
correspondant à un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ maximum de 5,94%

Le produit comporte un risque de réinvestissement. En effet, en cas de remboursement par anticipation du produit par l'Émetteur, le rendement proposé pour renouveler un investissement sur les dates résiduelles serait moins favorable. Plus les taux d'intérêts baisseront par rapport au rendement du produit, plus la probabilité de remboursement anticipé du produit sera importante. De même, plus la baisse de taux sera importante plus le risque de réinvestissement sera important.

- ❖ Sinon le produit continue.

(1) Les montants, gains et Taux de Rendement Annuels Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de retraite PERin ou de capitalisation, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf défaut de paiement, faillite de l'Émetteur et / ou du Garant de la formule ou mise en résolution du Garant de la formule. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (tels que la valeur du taux EURIBOR 12M, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

(2) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

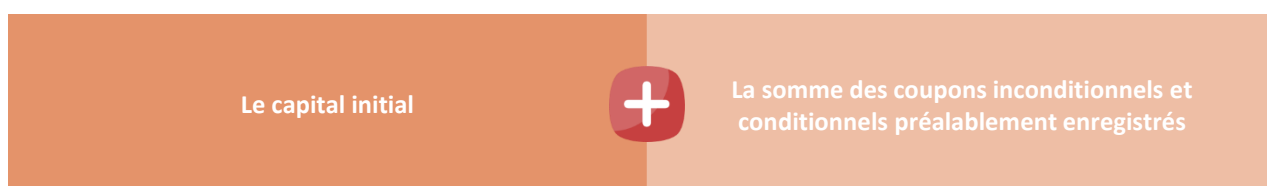
(3) Veuillez vous référer à la page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net.

Mécanisme de remboursement

Mécanisme de remboursement à la Date d'Échéance

À la Date de Constatation Finale⁽¹⁾, si l'Émetteur n'a pas remboursé par anticipation le produit, on observe le taux EURIBOR 12M.

❖ **Cas défavorable** : Si le taux EURIBOR 12M est supérieur à 3,00%, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 29/03/2038 :



*Taux de Rendement Annuel Brut⁽²⁾ compris entre 1,13% et 5,60%, correspondant à un
Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ compris entre 0,12% et 4,55% en
fonction du nombre de coupons enregistrés précédemment.*

❖ **Cas favorable** : Sinon, si le taux EURIBOR 12M est inférieur ou égal à 3,00%, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 29/03/2038 :



*Taux de Rendement Annuel Brut⁽²⁾ compris entre 1,28% et 5,69%, correspondant à un
Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ compris entre 0,27% et 4,64% en
fonction du nombre de coupons enregistrés précédemment.*

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

(2) Les montants, gains et Taux de Rendement Annuels Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de retraite PERin ou de capitalisation, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf défaut de paiement, faillite de l'Émetteur et / ou du Garant de la formule ou mise en résolution du Garant de la formule. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (tels que la valeur du taux EURIBOR 12M, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

(3) Veuillez vous référer à la page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net.

Illustrations

SCÉNARIO DÉFAVORABLE

le taux EURIBOR 12M est toujours supérieur à 3,00% à l'issue des trimestres 9 à 48, l'Émetteur ne rembourse pas par anticipation le produit

Trimestres	1	...	8	9	10	11	12	13	...	47	48
Valeur du taux EURIBOR 12M	4,06%	3,88%	3,88%	3,77%	3,56%	3,63%	3,02%	3,55%	3,72%	3,04%	3,20%
Enregistrement du coupon inconditionnel	Oui	Oui	Oui								
Un coupon conditionnel de 2,00% est-il enregistré ?				Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Montant du remboursement			-	-	-	-	-	-	-	-	114,50%

SCÉNARIO MEDIAN

le taux EURIBOR 12M est inférieur ou égal à 3,00% à l'issue du trimestre 9, l'Émetteur ne rembourse pas par anticipation le produit

Trimestres	1	...	8	9	10	11	12	13	...	47	48
Valeur du taux EURIBOR 12M	2,80%	3,10%	3,25%	2,57%	3,68%	3,88%	3,81%	3,27%	3,73%	3,11%	3,10%
Enregistrement du coupon inconditionnel	Oui	Oui	Oui								
Un coupon conditionnel de 2,00% est-il enregistré ?				Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Montant du remboursement			-	-	-	-	-	-	-	-	116,50%

SCÉNARIO FAVORABLE

L'Émetteur rappelle le produit à l'issue du trimestre 8

Trimestres	1	...	8	9	10	11	12	13	...	47	48
Valeur du taux EURIBOR 12M	2,15%	2,30%	2,42%								
Enregistrement du coupon inconditionnel	Oui	Oui	Oui								
Un coupon conditionnel de 2,00% est-il enregistré ?											
Montant du remboursement			114,50%								

Non applicable.

Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Illustrations

SCÉNARIO DÉFAVORABLE

le taux EURIBOR 12M est toujours supérieur à 3,00% à l'issue des trimestres 9 à 48, l'Émetteur ne rembourse pas par anticipation le produit

- ❖ L'investisseur enregistre⁽¹⁾ un coupon inconditionnel de 1,8125% à l'issue des trimestres 1 à 8.
- ❖ À chaque Date de Constatation Trimestrielle⁽²⁾, du trimestre 9 à 47, le taux EURIBOR 12M est toujours supérieur à 3,00%. **Aucun coupon n'est enregistré.**
- ❖ À l'issue des trimestres 8 à 47⁽²⁾, **l'Émetteur ne rembourse pas le produit par anticipation. Le produit continue jusqu'à la Date d'Échéance.**
- ❖ À la Date de Constatation Finale⁽²⁾, le taux EURIBOR 12M est égal à 3,20% et est ainsi supérieur à 3,00%.
- ❖ L'investisseur reçoit⁽¹⁾ à la Date d'Échéance le capital initial majoré de la somme des coupons inconditionnels enregistrés, soit 114,50%. Le Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ est de 1,13%, correspondant à un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de 0,12%.

SCÉNARIO MEDIAN

le taux EURIBOR 12M est inférieur ou égal à 3,00% à l'issue du trimestre 9, l'Émetteur ne rembourse pas par anticipation le produit

- ❖ L'investisseur enregistre⁽¹⁾ un coupon inconditionnel de 1,8125% à l'issue des trimestres 1 à 8.
- ❖ À la Date de Constatation Trimestrielle⁽²⁾, du trimestre 9, le taux EURIBOR 12M est inférieur ou égal à 3,00%. **Un coupon de 2,00% est enregistré au titre de ce trimestre.**
- ❖ À chaque Date de Constatation Trimestrielle⁽²⁾, du trimestre 10 à 47, le taux EURIBOR 12M est toujours supérieur à 3,00%. **Aucun coupon n'est enregistré.**
- ❖ À l'issue des trimestres 8 à 47⁽²⁾, **l'Émetteur ne rembourse pas le produit par anticipation. Le produit continue jusqu'à la Date d'Échéance.**
- ❖ À la Date de Constatation Finale⁽²⁾, le taux EURIBOR 12M est égal à 3,10% et est ainsi supérieur à 3,00%.
- ❖ L'investisseur reçoit⁽¹⁾ à la Date d'Échéance le capital initial majoré de la somme des coupons inconditionnels et conditionnel enregistrés, soit 116,50%. Le Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ est de 1,28%, correspondant à un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de 0,27%.

SCÉNARIO FAVORABLE

L'Émetteur rappelle le produit à l'issue du trimestre 8

- ❖ L'investisseur enregistre⁽¹⁾ un coupon inconditionnel de 1,8125% à l'issue des trimestres 1 à 8.
- ❖ À la huitième Date de Constatation Trimestrielle⁽²⁾, **l'Émetteur rembourse le produit par anticipation. Le produit prend fin.**
- ❖ **Ce scénario est considéré comme favorable car l'investisseur n'est plus exposé au risque de ne pas recevoir de coupons conditionnels.**
- ❖ L'investisseur reçoit⁽¹⁾ à l'issue du huitième trimestre le capital initial majoré de la somme des coupons inconditionnels enregistrés, soit 114,50%. Le Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ est de 6,99%, correspondant à un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de 5,92%.

Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

(1) Les montants, gains et Taux de Rendement Annuels Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de retraite PERin ou de capitalisation, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf défaut de paiement, faillite de l'Émetteur et / ou du Garant de la formule ou mise en résolution du Garant de la formule. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (tels que la valeur du taux EURIBOR 12M, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

(2) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

(3) Veuillez vous référer à la page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net.

Présentation du sous-jacent

Description

Publié pour la première fois le 30 décembre 1998, quelques jours avant l'introduction de l'euro, l'Euribor® est un taux de référence du marché monétaire en euros calculé pour cinq échéances : une semaine, un mois, trois mois, six mois et douze mois. L'EURIBOR 12M est le taux auquel les établissements de crédit des pays de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange, actuels et anciens, pourraient obtenir des fonds en euro sur le marché monétaire non sécurisé d'échéance 12 mois. Il est administré par l'Institut Européen des Marchés Monétaires (EMMI) et est calculé sur la base de 360 jours. Son calcul est effectué sur la base de transactions provenant d'un « panel de banque » contributrices. Pour en savoir plus sur la méthodologie de calcul ainsi que le « panel de banque », veuillez consulter : <https://www.emmi-benchmarks.eu/benchmarks/euribor/>. Pour plus d'informations sur la valeur du Taux EURIBOR 12M, veuillez consulter le site : <https://www.boursorama.com/bourse/taux/cours/1xEUR8Y/>.

VALEURS HISTORIQUES DU TAUX EURIBOR 12M

LES ÉLÉMENTS DU PRÉSENT DOCUMENT RELATIFS AUX DONNÉES DE MARCHÉ SONT FOURNIS SUR LA BASE DE DONNÉES CONSTATÉES À UN MOMENT PRÉCIS ET QUI SONT SUSCEPTIBLES DE VARIER. LES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS.



Sources : Crédit Agricole CIB et Bloomberg, au 14/11/2025.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et sont susceptibles de varier.

Fiche Technique

TYPE	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et une protection du capital à la Date d'Échéance (le remboursement à la Date d'Échéance s'entend brut, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement)	
ÉLIGIBILITÉ	Contrats d'assurance-vie, de retraite PERin ou contrats de capitalisation	
ÉMETTEUR ET GARANT DE LA FORMULE	Émetteur : Crédit Agricole CIB Financial Solutions, véhicule d'émission dédié de droit français Garant de la formule : Crédit Agricole CIB : Moody's A1 ; Fitch Ratings AA- ; Standard & Poor's A+. Notations en vigueur le 18/11/2025, les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.	
CODE ISIN	FR4CIBFS9960	
DEVISE	EUR	
MONTANT DE L'ÉMISSION	30 000 000 EUR	
PRIX D'ÉMISSION	100%	
PRIX DE SOUSCRIPTION	Le prix de souscription évolue de 99,37% à 99,99% pendant la période de commercialisation.	
	Du 02/12/2025 au 08/12/2025 : 99,37%	Du 27/01/2026 au 02/02/2026 : 99,71%
	Du 09/12/2025 au 15/12/2025 : 99,48%	Du 03/02/2026 au 09/02/2026 : 99,78%
	Du 16/12/2025 au 22/12/2025 : 99,51%	Du 10/02/2026 au 16/02/2026 : 99,81%
	Du 23/12/2025 au 29/12/2025 : 99,54%	Du 17/02/2026 au 23/02/2026 : 99,84%
	Du 30/12/2025 au 05/01/2026 : 99,58%	Du 24/02/2026 au 02/03/2026 : 99,87%
	Du 06/01/2026 au 12/01/2026 : 99,61%	Du 03/03/2026 au 09/03/2026 : 99,90%
	Du 13/01/2026 au 19/01/2026 : 99,65%	Du 10/03/2026 au 16/03/2026 : 99,93%
	Du 20/01/2026 au 26/01/2026 : 99,68%	Du 17/03/2026 au 23/03/2026 : 99,96%
		Du 24/03/2026 au 27/03/2026 : 99,99%
VALEUR NOMINALE	1 000 EUR	
HORIZON DE PLACEMENT	12 ans (en l'absence de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur)	
SOUS-JACENT	Le taux EURIBOR 12M (Code Bloomberg : EUR012M Index)	
PÉRIODE DE COMMERCIALISATION	Du 02/12/2025 au 27/03/2026. L'Émetteur se réserve le droit de mettre fin à la période de commercialisation du produit sans préavis et à tout moment avant la fin de la période de commercialisation	
DATE D'ÉMISSION	02/12/2025	
DATES DE VERSEMENT DU COUPON INCONDITIONNEL	Soit à la Date de Remboursement Anticipé, soit à la Date d'Échéance selon les cas	
DATES DE CONSTATATION TRIMESTRIELLE	13/06/2028 ; 13/09/2028 ; 11/12/2028 ; 13/03/2029 ; 13/06/2029 ; 13/09/2029 ; 11/12/2029 ; 13/03/2030 ; 13/06/2030 ; 13/09/2030 ; 11/12/2030 ; 13/03/2031 ; 13/06/2031 ; 15/09/2031 ; 11/12/2031 ; 12/03/2032 ; 14/06/2032 ; 13/09/2032 ; 13/12/2032 ; 14/03/2033 ; 13/06/2033 ; 13/09/2033 ; 12/12/2033 ; 13/03/2034 ; 13/06/2034 ; 13/09/2034 ; 11/12/2034 ; 09/03/2035 ; 13/06/2035 ; 13/09/2035 ; 11/12/2035 ; 13/03/2036 ; 13/06/2036 ; 15/09/2036 ; 11/12/2036 ; 13/03/2037 ; 15/06/2037 ; 14/09/2037 ; 11/12/2037 ; 15/03/2038	
DATES DE VERSEMENT DU COUPON CONDITIONNEL	Soit à la Date de Remboursement Anticipé, soit à la Date d'Échéance selon les cas	
DATES DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AU GRÉ DE L'ÉMETTEUR	27/03/2028 ; 27/06/2028 ; 27/09/2028 ; 27/12/2028 ; 27/03/2029 ; 27/06/2029 ; 27/09/2029 ; 27/12/2029 ; 27/03/2030 ; 27/06/2030 ; 27/09/2030 ; 27/12/2030 ; 27/03/2031 ; 27/06/2031 ; 29/09/2031 ; 29/12/2031 ; 30/03/2032 ; 28/06/2032 ; 27/09/2032 ; 27/12/2032 ; 28/03/2033 ; 27/06/2033 ; 27/09/2033 ; 27/12/2033 ; 27/03/2034 ; 27/06/2034 ; 27/09/2034 ; 27/12/2034 ; 27/03/2035 ; 27/06/2035 ; 27/09/2035 ; 27/12/2035 ; 27/03/2036 ; 27/06/2036 ; 29/09/2036 ; 29/12/2036 ; 27/03/2037 ; 29/06/2037 ; 28/09/2037 ; 28/12/2037, l'investisseur sera notifié au minimum 5 jours ouvrés avant la Date de Remboursement Anticipé.	
DATE DE CONSTATATION FINALE	15/03/2038	
DATE D'ÉCHEANCE	29/03/2038	
PLACE DE COTATION	Bourse d'Euronext Paris	
MARCHÉ SECONDAIRE	Dans des conditions normales de marché, Crédit Agricole CIB fera ses meilleurs efforts pour fournir de manière quotidienne un marché secondaire pour les Titres avec une fourchette achat/vente maximum de 1,00%	
DOUBLE VALORISATION	Tous les quinze jours par Finalyse (société indépendante, distincte et non liée financièrement à une entité du Groupe Crédit Agricole)	
COMMISSIONS DE DISTRIBUTION	Crédit Agricole CIB paiera au distributeur une rémunération d'avance allant jusqu'à 3,50% (équivalent à 0,30% par an) du montant nominal des titres effectivement distribués (calculée sur la base de la durée totale des titres hors remboursement anticipé)	
PUBLICATION ET PÉRIODICITÉ DE LA VALORISATION	Les valorisations indicatives des titres seront tenues à la disposition du public en permanence et publiées de manière quotidienne sur Bloomberg, Reuters et SIX Telekurs	
AGENT DE CALCUL	Crédit Agricole CIB, ce qui peut être source de conflit d'intérêt	

Avertissement

Le produit s'inscrit dans le cadre de la diversification de portefeuille financier des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité. Ces Titres présentent un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie.

Documentation Juridique : Les éléments ci-dessus ne constituent qu'une synthèse des informations contenues dans (i) le Programme d'Emission de Titres Structurés de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« Crédit Agricole CIB ») et ses filiales en date du 11 juillet 2025 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la « CSSF ») au Luxembourg complété de ses suppléments (le cas échéant) (ensemble le « Prospectus de Base ») et (ii) les Conditions Définitives relatives aux Titres (qui ensemble avec le Prospectus de Base constituent la « Documentation Juridique » des Titres). En cas de divergence entre le présent document et la Documentation Juridique, cette dernière prévaudra. Le Prospectus de Base est disponible sur le site : <https://www.documentation.ca-cib.com/IssuanceProgram> et sur le site de la Bourse de Luxembourg : www.luxse.com. À la demande de l'Émetteur, la CSSF a fourni à l'Autorité des Marchés Financiers en France (« AMF ») un certificat attestant que le Prospectus de Base a été rédigé conformément au Règlement (UE) 2017/1129 (le « Règlement Prospectus »). **L'approbation du Prospectus de Base par la CSSF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé.**

Disponibilité de la Documentation Juridique : Les investisseurs potentiels sont invités à se procurer et à lire attentivement la Documentation Juridique ainsi que le Document d'Information Clé avant toute souscription et à considérer la décision d'investir au regard des informations qui y sont reprises. Ils sont disponibles auprès du distributeur et sur les sites internet suivants :

Prospectus de Base : <https://www.documentation.ca-cib.com/IssuanceProgram/DownloadDocument?id=c1988ea8-8bee-4ddd-a577-02c0eec154c0>

Conditions Définitives : <https://www.documentation.ca-cib.com/PublicFinalTerm/DownloadDocument?fileName=FT-FR4CIBFS9960.pdf>

Document d'Information Clé : www.documentation.ca-cib.com/Document/Search

Absence d'offre de contracter : Ce document à caractère promotionnel (le « Document ») ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation de la part de Crédit Agricole CIB ou de l'Émetteur en vue de l'achat ou de la vente du ou des produits qui y sont décrits. Les informations contenues dans le Document sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Les informations contenues dans le Document sont basées sur des sources sérieuses, réputées fiables. Elles sont sujettes à des modifications, notamment en fonction des fluctuations de marché. L'information contenue dans le Document ne saurait constituer une prévision des résultats futurs.

Commercialisation dans le cadre du Contrat d'Assurance-Vie, de retraite PERin ou de Capitalisation : Le produit décrit dans le Document est proposé dans le cadre d'un contrat d'Assurance-Vie, de retraite PERin ou de capitalisation (le « Contrat d'Assurance-Vie, de retraite PERin ou de Capitalisation »), ledit produit est un actif représentatif de l'une des unités de compte du Contrat d'Assurance-Vie, de retraite PERin ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre de souscription ou d'adhésion au Contrat d'Assurance-Vie, de retraite PERin ou de Capitalisation. En cas d'arbitrage, de rachat ou de dénouement par décès avant le terme du produit, la valeur de remboursement dépendra des conditions de marché et pourra être différente de celle résultant de l'application du mécanisme de remboursement à la Date d'Échéance ou à la date de remboursement anticipé. Les Contrats d'Assurance-Vie, de retraite PERin ou de Capitalisation sont soumis à des frais spécifiques, notamment les frais sur encours qui se matérialisent par la réduction mécanique du nombre d'unités de compte détenues dans le Contrat. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. **Compatibilité d'investissement :** Avant tout investissement (direct ou indirect) dans le produit, vous devez examiner la compatibilité d'un investissement dans le produit au regard de votre propre situation financière et patrimoniale et de votre objectif d'investissement ; vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Les investisseurs sont groupés de plein droit pour la défense de leurs intérêts communs en une masse représentée par des personnes visées dans la Documentation Juridique. **Restrictions générales de vente :** Ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. IL APPARTIENT À TOUTE PERSONNE QUI SOUHAITE INVESTIR DANS CE PRODUIT DE S'ASSURER QU'ELLE EST AUTORISÉE À INVESTIR DANS CE PRODUIT. Ce Document n'est pas destiné à être distribué aux États-Unis et/ou à des US Persons (au sens de la Regulation S) ou dans des États où la commercialisation des titres n'est pas autorisée. Le présent Document n'est pas et ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. **Agrément / Mentions Légales :** Crédit Agricole CIB est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE), l'ACPR et par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) France.

Generali Wealth Solutions est intervenue pour accompagner l'établissement émetteur sur certains éléments de la structuration du produit, sans qu'elle ne soit intervenue dans le cadre d'un service de conseil en investissement, de placement ou d'analyse financière. Generali Wealth Solutions n'intervient pas en qualité de « co-concepteur » du produit au sens de la réglementation issue des directives dites « MIF II » ou « DDA ». Elle n'est en charge d'aucune mission de présentation ou de distribution de ce produit, sauf indication contraire expresse. Generali Wealth Solutions n'intervient qu'au seul bénéfice de l'établissement émetteur. Conformément à la réglementation, il appartient à l'intermédiaire en charge de la présentation de ce produit de s'assurer qu'il est adapté (ou approprié) au regard des exigences et des besoins de l'investisseur.



**GENERALI
WEALTH
SOLUTIONS**

Crédit Agricole Corporate & Investment Bank

Société anonyme au capital de
7 851 636 342 euros
RCS Nanterre 304 187 701
12, place des Etats-Unis
CS 70052
92547 MONTROUGE CEDEX, France

Generali Wealth Solutions

Société par actions simplifiée au capital de
20 051 520 euros
Immatriculée au RCS Paris 602 062 481
Société de gestion de portefeuille agréée par
l'Autorité des Marchés Financiers sous le
N° GP-20000036
Siège Social : 2 Rue Pillet-Will – 75009 Paris



www.ca-cib.com